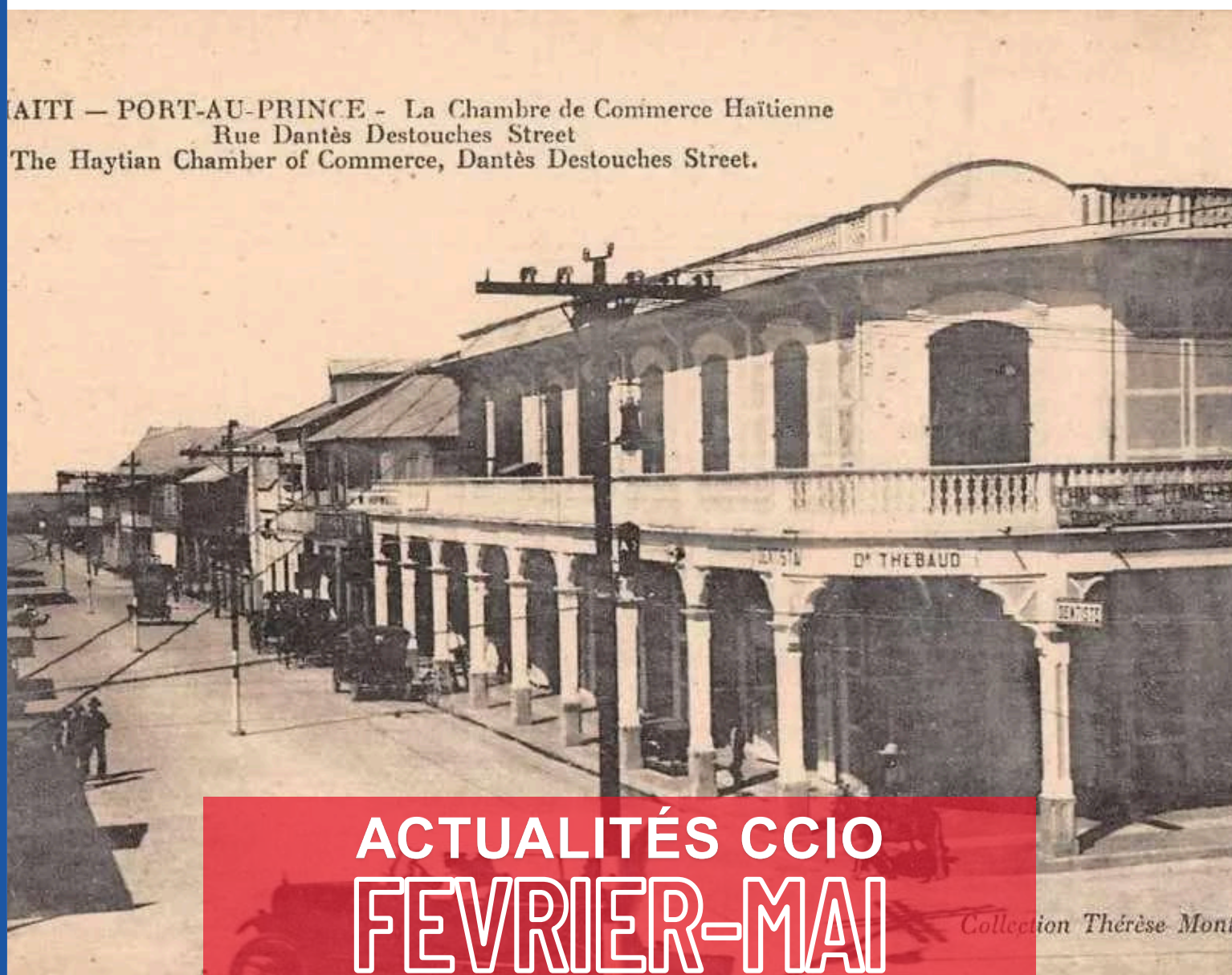




LE BRIEF CCIO

EDITION MAI 2025



Sommaire

CCIO PLADOYERS

- Le secteur privé et le nouveau CGI..... 1
- Vers la création d'une nouvelle institution
étatique de protection..... 2

REPRÉSENTATIONS OFFICIELLES

- Rencontre avec le CPT..... 3
- Rencontre avec l'Organisation Internationale
de la Francophonie (OIF)..... 4
- Table Rondes des Donateurs..... 5
- Rencontre avec le Ministère de l'Economie et
des Finances..... 6

JOURS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

- 222ème Anniversaire du Bicolore..... 8
- Fête du Travail et de l'Agriculture.....9



MARTINE L. CUVILLY
PRÉSIDENTE CCIO

Chers membres,

Alors que nous traversons une période toujours marquée par de nombreux défis, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) poursuit avec conviction son rôle de force de proposition et de relais stratégique au service du secteur privé.

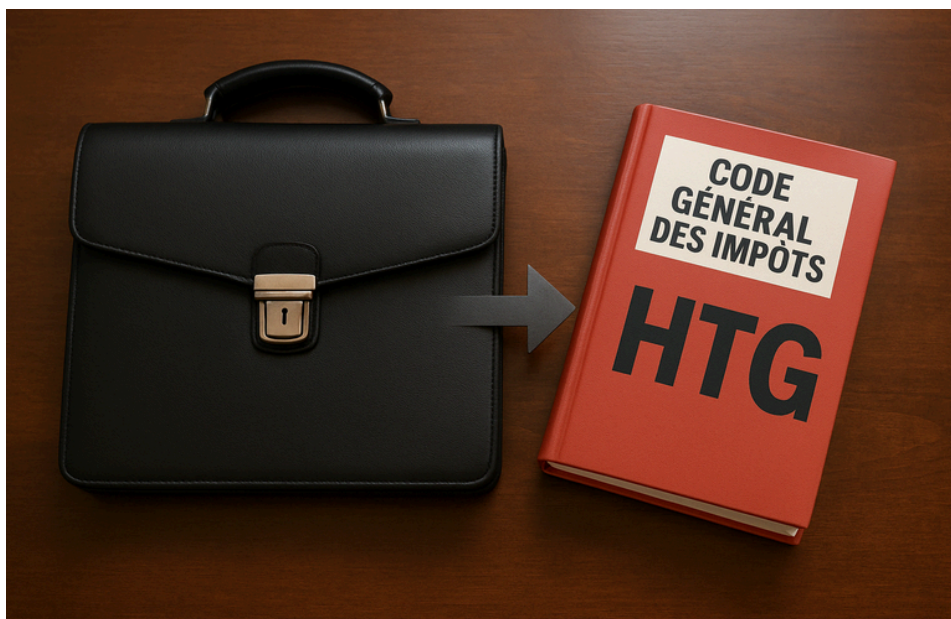
La période de février à mai a été l'occasion de consolider nos outils internes, notamment à travers la relance de cette newsletter, qui se veut un espace de transparence, d'informations sur les thématiques liées aux grands enjeux de développement économique et social, de communication et d'appui technique à nos membres.

Notre engagement au cours de cette période s'est manifesté à travers notre participation active à des dialogues stratégiques portant sur des questions liées à l'insécurité qui continue de fragiliser le climat des affaires, sur l'appui aux investissements, la protection des entreprises et la restructuration de l'économie nationale.

Ces efforts n'auraient pas été possibles sans le soutien indéfectible de nos membres de même que l'engagement du Conseil d'Administration et du Conseil Élargi au bon fonctionnement de la CCIO. À vous tous, je réaffirme ma gratitude, mais aussi ma conviction que c'est dans l'union, la solidarité et l'action collective, ainsi que dans la constance du dialogue et la clarté de nos positions que réside notre capacité d'influence.

Merci de rester à nos côtés.

Le secteur privé et le nouveau Code Général des Impôts (CGI)



Depuis 2022, le gouvernement via le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) s'est engagé à élaborer un nouveau Code Général des Impôts (CGI) accompagné d'un nouveau Livre de Procédures Fiscales (LPF). Leur mise en application était prévue pour octobre 2022.

À l'analyse du document, la CCIO et d'autres associations patronales avaient relevé des éléments dérangeants pour le secteur des affaires et d'autres susceptibles de renforcer la corruption et l'évasion fiscale à contrario de l'objectif déclaré d'élargir l'assiette fiscale. De ce fait, en août 2022, la CCIO et les autres associations avaient formulé un ensemble de recommandations et un dialogue secteur privé secteur public fut entamé sur la question. Si, grâce à un plaidoyer intense auprès du MEF, de la Primature et de la Présidence, le secteur privé avait réussi à empêcher l'entrée en vigueur de ce document pénalisant à plusieurs égards, il peinait par contre jusqu'en juillet 2024 à faire intégrer ses points de vue.

La mise en place à la fin de l'année 2024 d'un comité technique neutre composé d'experts en économie, finance, fiscalité et juristes tel que revendiqué par le secteur privé était prometteuse. Aujourd'hui, le monde des affaires est en attente de l'intégration de ses recommandations transmises au document. Le travail n'est pas facile, mais il se fait assidument. Les victoires prennent du temps. Autant savourer celles déjà obtenues. D'autres sont en cours.



Retour en image sur une rencontre entre les associations patronales et le Comité de Politique Fiscal (CPF) dans le cadre du processus de dialogue initié pour la révision du Code Général des Impôts.

Vers la création d'une nouvelle institution étatique de protection sociale

En mars 2025, la CCIO a reçu de la Primature, un projet de décret visant à créer l'Office National d'Assurance Chômage (ONAC). Elaboré par le Ministère des Affaires Sociales et du Travail, ce projet de décret vise à offrir une allocation temporaire aux travailleurs ayant perdu involontairement leur emploi. Il prévoit également des actions de réinsertion professionnelle, de formation et d'appui à l'entrepreneuriat. L'ONAC serait financé par des cotisations obligatoires (2 % du salaire brut de l'employé et 2 % de l'employeur), ainsi que par des contributions de l'État. Les bénéficiaires devront répondre à des critères précis, notamment en matière de durée de vie de travail et de type de contrat. Chaque assuré dans le chômage qui remplit les conditions prévues recevra pendant 6 mois 70% du salaire brut qu'il avait quand il travaillait.

La CCIO reconnaît la nécessité de la protection sociale des travailleurs mais émet de fortes réserves sur ce projet tenant compte de la situation économique et des problèmes persistants au sein des institutions existantes de protection sociale (ONA et OFATMA).

Elle alerte sur des risques économiques (alourdissement des charges, complexification du système social, coûts de création élevés) et juridiques (incohérence avec le Code du travail, risques de double indemnisation, manque de mécanismes de contrôle). La CCIO recommande de réformer les institutions existantes (ONA, OFATMA) plutôt que d'en créer une nouvelle. Elle mène actuellement des actions de plaidoyer de sa recommandation auprès du gouvernement, des syndicats, de la communauté des affaires et de ses membres. Les membres de la CCIO ont évidemment accès à un contenu plus riche sur ce dossier.



À SAVOIR

POURQUOI FAIRE PARTIE D'UNE COMMUNAUTÉ DES AFFAIRES ?

Faire partie d'une communauté des affaires offre à une entreprise bien plus qu'un simple réseau de contacts: c'est intégrer un espace stratégique où les idées circulent, les expériences se partagent et les opportunités se multiplient

C'est précisément cet espace que la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) souhaite offrir à ses membres, tout en continuant de les représenter tant sur le plan national qu'international.

Rejoignez nous !

REJOIGNEZ NOUS !

Remplissez votre formulaire d'adhésion ici

FAITS ET RÉFLEXIONS

Dans certains pays l'assurance chômage permet aux travailleurs de recevoir en moyenne 50 à 60% de leur salaire après une perte d'emploi.

Un tel mécanisme en Haïti comment serait-il financé? Que ferait-on pour les travailleurs du secteur informel ?

AVEZ VOUS PRIS CONNAISSANCE DE CET AVIS ?

NOTE RELATIVE AUX
MARCHANDISES EN
PROVENANCE DE
L'ÉTRANGER VIA LA
RÉPUBLIQUE
DOMINICAINE



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES DOUANES
PORT-AU-PRINCE, HAÏTI

000000001982

AU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Port-au-Prince, le 28 MARS 2025

AVIS

La Direction Générale de l'Administration Générale des Douanes (AGD) porte à la connaissance des opérateurs économiques, des agences représentant les lignes de transport maritimes, aériennes et terrestres, des importateurs de marchandises, des Responsables de bureaux de douane, de l'ensemble du personnel douanier et du public en général que, suivant les instructions du Ministre de l'Économie et des Finances par Circulaire No 001 référencée au No DAJ/BM/AGD/03-25/00479 publiée le 25 mars 2025, conformément à l'article 16 alinéa 1 du Décret du 21 mars 2023 portant Code des Douanes :

- 1- Les bureaux de douane sis à la frontière haïtiano-dominicaine ne sont plus habilités à recevoir les marchandises en provenance de l'étranger via la République Dominicaine, ce, jusqu'à nouvel ordre.
- 2- Toutes les marchandises en provenance de l'étranger transitées par la République Dominicaine doivent arriver en Haïti par voie maritime pour être prises en charge par les bureaux de douane compétents.
- 3- Il est ordonné aux Responsables des Bureaux de douane sis à la frontière haïtiano-dominicaine de procéder, entre autres, à la saisie de toutes les marchandises qui franchiraient la frontière en violation des dispositions ci-dessus.
- 4- L'Administration Générale des Douanes est instruite, de concert avec la Police Nationale d'Haïti (PNH) et les Forces armées d'Haïti (FADH) d'assurer la surveillance de tous les mouvements transfrontaliers qui s'effectuent au niveau de la frontière terrestre.
- 5- Le non-respect de la circulaire citée en référence et/ou des dispositions du présent Avis expose les contrevenants à des sanctions administratives sans préjudice des sanctions pénales prévues par les lois régissant la matière.
- 6- La circulaire du MEF et le présent Avis entrent en vigueur à partir du lundi 7 avril 2025.

La Direction Générale de l'AGD exhorte les Responsables de ces bureaux de douane à vouloir bien s'assurer du respect scrupuleux des dispositions du présent Avis.

Julien RICHARD
Directeur Général
Signature
Directeur Général
2025



RENCONTRE AVEC LE CONSEIL PRÉSIDENTIEL DE TRANSITION (CPT)

La CCIO a participé à une réunion de travail tenue par le Conseil Présidentiel de Transition (CPT) le 20 mars aux côtés d'autres représentants du secteur privé. Cette table ronde visait à établir un dialogue constructif autour des thématiques qui influencent la gouvernance et le climat des affaires en Haïti.

La question sécuritaire a occupé une place centrale dans les discussions. Dans un contexte d'instabilité persistante, il a été question d'identifier des solutions tangibles pour rétablir un climat de paix, indispensable à la relance des activités économiques et sociales.

Les représentants du secteur privé ont partagé les difficultés rencontrées par les entreprises, soulignant l'urgence de mettre en place des mesures d'accompagnement pour soutenir les acteurs économiques et préserver les emplois.

Cette séance de discussions a également mis en lumière la nécessité de renforcer l'efficacité et la transparence dans la gestion publique. Un appel fort a été lancé en faveur d'un cadre institutionnel plus stable, à même de restaurer la confiance des citoyens et des investisseurs.



RESTEZ CONNECTÉS AVEC LA CHAMBRE

Ne manquez aucune
de nos actualités,
projets, appels à
participation et
initiatives.



Cliquez ici pour
Visiter notre site et
vous abonnez à notre
newsletter

[Chambre de commerce et d'industrie de
l'Ouest – Chambre de commerce et
d'industrie de l'Ouest](#)

RENCONTRE AVEC L'ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE (OIF)

Dans le cadre d'une démarche entamée par l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) en vue d'analyser les pistes de stabilisation de la situation actuelle en Haïti, la CCIO a pris part à une réunion d'échanges aux côtés d'autres acteurs politiques et civils le 12 mars dernier.



L'objectif principal de cette rencontre était de recueillir un maximum d'informations sur la réalité du terrain, d'identifier les enjeux majeurs auxquels fait face le pays, et d'explorer les voies de sortie de crise. Il s'agissait également pour l'OIF, de mieux cerner les besoins spécifiques d'Haïti afin de définir les formes de soutien les plus pertinentes, et d'évaluer les formes d'appui qu'elle pourrait apporter dans la résolution de la crise actuelle.

En tant qu'un acteur clé du secteur économique, la présence de la CCIO à ce dialogue revêtait une importance particulière. Outre sa mission qui est de défendre les intérêts des entreprises, de promouvoir l'entrepreneuriat et de contribuer à la création de conditions favorables au développement, dans un contexte de crise profonde, la chambre joue également un rôle d'alerte et de proposition, en mettant en lumière les difficultés concrètes rencontrées par les opérateurs économiques. De ce fait, au cours de cet échange les représentants de la CCIO présents ont partagé leurs constats du terrain et ont souligné l'impact de l'instabilité ambiante sur l'économie nationale.

A VOIR - PETIT RAPPEL HISTORIQUE

La participation d'Haïti à la table ronde des donateurs à Washington en avril 2025 s'inscrit dans la continuité d'initiatives antérieures. Déjà en avril 2009, le gouvernement haïtien avait pris part à une conférence similaire, organisée avec la Banque interaméricaine de développement, dans le but de soutenir le plan de relance économique du pays. Ces rencontres visent à mobiliser l'aide internationale autour des priorités nationales et à renforcer les partenariats pour le développement durable d'Haïti.



TABLE RONDE DES DONATEURS

Les réunions de printemps 2025 du Groupe de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire International (FMI) se sont tenues du 21 au 26 avril à Washington D.C. Les principaux événements comprenaient la réunion du Comité du développement, la réunion du comité monétaire et financier international et divers forums axés sur les questions économiques mondiales et le développement international. Le thème du programme des événements était « L'emploi - la voie de la prospérité ».

La CCIO a pris part le vendredi 22 avril à une table ronde réunissant des représentants des bailleurs de fonds et de la société civile. L'objectif de cette rencontre était de déterminer les priorités et les programmes devant favoriser la stabilisation sociale et politique ainsi que le redressement économique. Les piliers prioritaires du Plan de Redressement et leurs défis sont les suivants :

- PILIER 1. Stimuler le développement économique et renforcer le secteur privé pour une croissance rapide, inclusive et soutenue ;
- PILIER 2. Améliorer la prestation des services de base et le développement du capital humain ;
- PILIER 3. Améliorer les capacités institutionnelles, l'État de droit, la justice et la sécurité.

Les discussions ont mis en évidence à la fois l'urgence des défis actuels et l'énorme potentiel de redressement et de croissance durable. Les bailleurs ont réaffirmé leur engagement à soutenir Haïti par le biais d'efforts coordonnés axés sur la sécurité, la gouvernance, la revitalisation économique et l'inclusion sociale. ***L'accent a été mis sur l'importance de l'appropriation du programme de réforme par les Haïtiens, les partenaires internationaux s'engageant à aligner leur aide sur les priorités nationales et à renforcer les mécanismes de responsabilité et de transparence.***

La table ronde s'est achevée sur un sentiment renouvelé de solidarité et de détermination. Les parties prenantes ont convenu de mobiliser des ressources supplémentaires, de favoriser des partenariats plus solides avec la société civile haïtienne et le secteur privé, et de continuer à se concentrer sur la résilience à long terme, la stabilité et le développement inclusif.



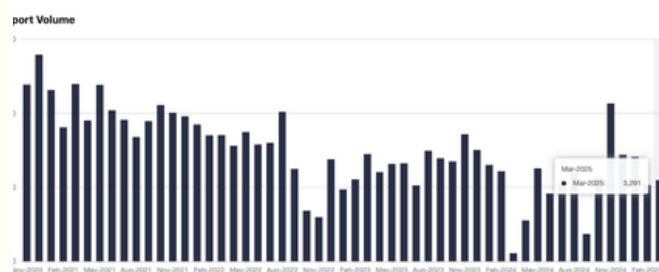
CARGOFAX AVRIL



Good Morning,

Vednesday, April 9 2025 - For the month of March, CargoFax reported 1,713 shipments, for a total of 3,291 containers.

	Mar'25	vs. Feb'25	vs. Mar'24
Shipments	1,713	16.6%	602.0%
Containers	3,291	12.1%	522.1%
C/S Ratio	1.92	2.00	2.17
KG (millions)	239.4	8.1%	301.5%



RENCONTRE AVEC LE MEF AUTOUR DU BUDGET RECTIFICATIF

Le Ministère de l'Économie et des Finances (MEF) a organisé le vendredi 14 février 2025, une rencontre stratégique avec des représentants du secteur privé des affaires afin de présenter les grandes lignes du budget rectificatif pour l'exercice 2024-2025.

À cette occasion, la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Ouest (CCIO) a activement pris part aux discussions, réaffirmant son rôle central dans le dialogue économique entre les autorités publiques et les acteurs du monde des affaires. Au regard des enjeux budgétaires abordés, notamment ceux liés aux conditions de relance économique, à la pression fiscale et aux besoins spécifiques des entreprises dans un environnement socio-économique incertain, la participation de la CCIO à cette rencontre a été importante afin de représenter les intérêts de ses membres.

L'enveloppe globale du budget rectifié (Budget publié le 25 avril 2025) connaîtra des réajustements orientés vers des secteurs prioritaires comme l'éducation et la sécurité. Cependant, les choix budgétaires suscitent des questionnements sur l'efficacité des dépenses publiques et sur la capacité des entreprises du secteur privé à supporter de nouvelles charges fiscales. Les interventions des représentants du secteur privé encourageaient des politiques publiques équilibrées afin d'aboutir à un environnement économique prévisible et propice à l'investissement.

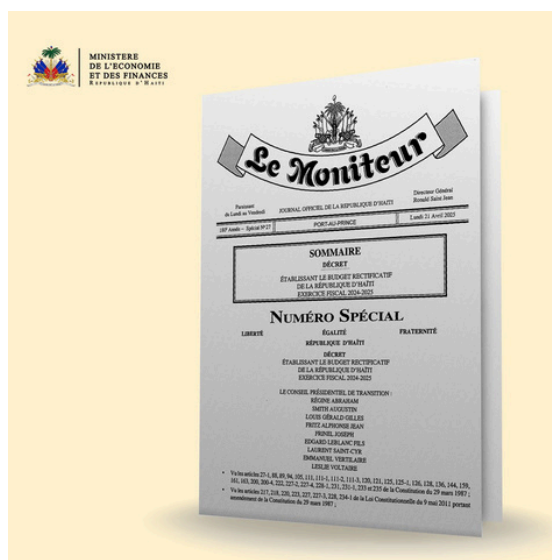


Mise à jour

ADOPTION DU BUDGET RECTIFICATIF PAR LE CONSEIL DES MINISTRES



Le Ministère de l'Economie et des Finances (MEF) a publié un communiqué de presse pour informer le public de l'adoption du budget rectificatif 2024-2025 par le Conseil des Ministres en date du 14 avril 2025.



<https://budget.gouv.ht/storage/app/uploads/public/680/a78/920/680a78920047a010480554.pdf>

ÉCOUTE

PARTICIPATION

AMÉLIORATION

ACTION

ÉTUDE SUR LES BESOINS EN RECRUTEMENT



Étude sur les Besoins en Recrutement et Compétences au sein de la communauté des affaires en Haïti

La CCIO, dans le cadre de l'Étude sur les Besoins en Recrutement et Compétences au sein de la communauté des affaires en Haïti, sollicite votre participation pour identifier les postes et compétences les plus demandés, tant aujourd'hui que dans les années à venir. Les résultats de cette enquête seront partagés avec l'ensemble des acteurs économiques et serviront de guide pour adapter les cursus universitaires et les formations professionnelles aux réalités du marché du travail.

* Indicateur required question

Votre expertise est indispensable pour orienter l'évolution des formations et répondre aux besoins du marché en Haïti. Dans le cadre d'une Étude sur les Besoins en Recrutement et Compétences, le CCIO vous invite à consacrer quelques minutes pour remplir notre questionnaire.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdGbAq2VmDiMoXIFWdPkQGGeOjeXDMTqeJ3fROH0N13TA6bVsA/viewform?usp=dialog>



Membres du Conseil d'Administration CCIOH avec le Conseiller-Président, M. Laurent Saint-Cyr



PRÉPARATIFS TABLE RONDE AVEC LA BID

En amont de la tenue d'une table ronde nationale avec le président de la Banque Interaméricaine de Développement (BID), la CCIO a été partie prenante d'une rencontre présidée par le Conseiller-Président, Monsieur Laurent Saint-Cyr, aux côtés des présidents des Chambres de Commerce et d'Industrie du Grand Nord, le 8 mai dernier au Cap-Haïtien.

L'objectif principal de cette réunion était de consolider la concertation entre l'État et le secteur privé régional, de recueillir les préoccupations des entrepreneurs, et d'identifier des pistes de projets stratégiques en vue de stimuler le développement économique des régions concernées.

Les discussions ont principalement porté sur la nécessité de recapitaliser les entreprises affectées par la crise actuelle, l'amélioration des infrastructures, le renforcement de la formation professionnelle ainsi que la création d'emplois durables.

La présence de la présidente de la CCIO à cette table de discussions traduit l'engagement de la Chambre à participer activement aux grands dossiers de développement national et à défendre les intérêts de nos membres au plus haut niveau.





COLLABORATION FONDATION FRANÇOISE CANEZ AUGUSTE & CCIO



Au mois de février, la CCIO a rejoint la Fondation Française Canez Auguste afin de venir en aide à la population de Kenscoff, frappée par la violence et le dénuement.

Nous remercions tous nos membres pour leur participation et leur support. Grace à vos contributions, votre générosité et votre esprit d'entraide, nous avons pu participer à la préparation des kits. Ces petits gestes, si précieux dans leur simplicité, ont redonné un souffle d'espoir à nos frères et sœurs qui avaient tout perdu.

Nous remercions la Fondation Française Canez Auguste de nous avoir permis de les rejoindre à cette noble démarche solidaire.

NOUS AVONS CÉLÉBRÉ LE
222E ANNIVERSAIRE DE
NOTRE BICOLORE



Le Drapeau nous unit.
L'Université existe pour
rehausser l'image du drapeau.
Célébrons les deux et travaillons
à les rendre plus forts!



MAI 2025						
UDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Calendrier imprimable sur Axent.Com

JOURS IMPORTANTS DE LA PÉRIODE

Chaque date à son importance, c'est pourquoi à travers des sélections marquantes, nous vous invitons à vous souvenir, et à réfléchir.

NOUS AVONS CÉLÉBRÉ LA FÊTE DU TRAVAIL ET DE L'AGRICULTURE

Une nation se construit
par le travail.
L'agriculture la nourrit.

Célébrons le travail et
l'agriculture!

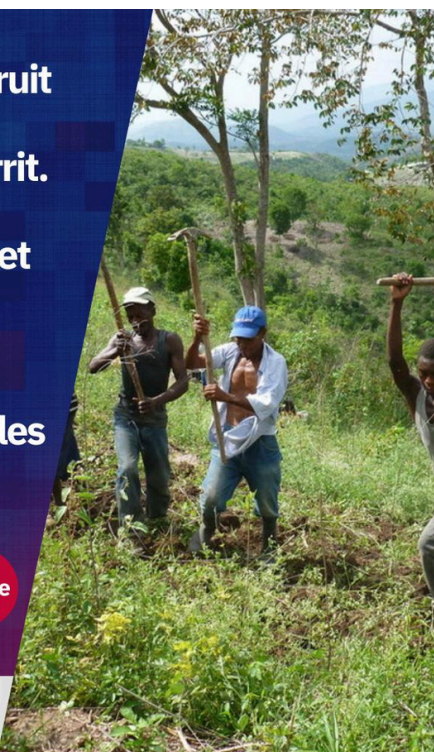
Honorons nos
agriculteurs et tous les
travailleurs!

Fête du Travail et de l'Agriculture



www.cciohaiti.org

@cci_ouest



NOUS AVONS CÉLÉBRÉ LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Journée
Internationale
des droits des
femmes



MERCI D'AVOIR PRIS LE TEMPS DE LIRE
CETTE ÉDITION. ON SE RETROUVE TRÈS
BIENTÔT POUR D'AUTRES ACTUALITÉS

[cliquez ici](#)

[Dites nous ce que vous pensez
de ce numéro](#)

AVEZ VOUS CONSULTÉ LA
NEWSLETTER PRÉCÉDENTE ?
SI NON, CLIQUEZ ICI



SUIVEZ NOTRE ACTUALITÉ



[cci_ouest](#)



[ccio Haiti](#)



[CCIOQUEST](#)

